



TELE EXPERTISE POUR LES ENFANTS BRÛLES : LA SOLUTION OMNIDOC®

Dr Luc DESJEUX



CONFLITS D'INTERET

- Membre du conseil d'administration du réseau ARCPO

Au début...

- SFAR 2019
 - « R1.2.2 Les experts suggèrent d'utiliser la télémédecine pour améliorer l'évaluation initiale du brûlé grave... »

L'expérience internationale

- **Bonne corrélation vision directe vs photo**
- (Boccara, Burns 2011; Benhamou, Brûlures 2005; Blom, Emergency Medicine 2017)
- **Diminution des entrées en CTB de 30%** (Reiband, Burns 2014; den Hollander, Burns 2017)
- **Réduction des dépenses de santé** (Martinez, Burns 2018; Moreau BioMed Central.com 2020)
- **Usage validé des smartphones dans ce contexte** (den Hollander, Burns 2017; Martinez, Burns 2018)

Contraintes réglementaires

■ CNOM 2018

« seule une application présentant les garanties suffisantes de protection des données peut être utilisée dans le cadre de votre exercice professionnel. A défaut, aucune information relative à un patient ou à un professionnel de santé intervenant dans sa prise en charge ne peut être échangée. »

Lors d'une télé-expertise ou d'une télé-consultation, qui est responsable ?

- « Le **médecin requérant** est responsable ... lorsqu'il sollicite pour avis un confrère dans le cadre d'un acte de télémédecine.... Par suite, il sera aussi **responsable de la décision finale** sur le choix thérapeutique proposé au patient.
- (le) **médecin requis** il doit s'assurer que les informations reçues sont suffisantes pour délivrer un avis. En cas de doute il doit s'abstenir de poser un avis...
- Il sera **responsable du diagnostic qu'il pose** au regard des informations transmises ...
- le médecin requérant et le médecin requis peuvent être solidairement responsables... »
- CNOM 2009

LOI HPST 2010

- « **La téléexpertise** a pour objet de permettre à un professionnel médical de **soliciter à distance l'avis d'un ou de plusieurs professionnels médicaux** en raison de leurs formations ou de leurs compétences particulières, sur la base des informations médicales liées à la prise en charge d'un patient. »
- Contrairement à la téléconsultation, **le patient n'est pas nécessairement présent lors d'une téléexpertise** et l'échange ne se fait pas forcément par vidéotransmission. En pratique, l'échange est d'ailleurs majoritairement réalisé par des moyens de communication asynchrones (messageries ou plateformes sécurisées).

FACTURATION

Depuis Avril 2022

Le niveau 1 de téléexpertise disparaît au profit d'une généralisation du niveau 2. Désormais, médecins requis comme requérants peuvent facturer des actes de téléexpertise de niveau 2 : lettre-clef RQD (10€) pour les requérants et TE2 pour les requis (20€).

QUI PEUT FAIRE QUOI ?

Requérant :	Cotation :	Requis :
peut demander une téléexpertise	peut coter sa demande d'avis (<i>lettre clef RQD</i>)	peut rendre un avis et coter l'avis rendu (<i>lettre clef TE2</i>)

Infirmiers

x

x

Tarifs

Plus ▾

Kinésithérapeutes

x

x

Pédicures-podologues

x

x

Auxiliaires de santé

x

(hors kinésithérapeutes, infirmiers, orthophonistes et pédicures-podologues)

Pharmacien

x

Chirurgiens-Dentistes

x*

x*

x*

Sages-Femmes

x

x

x

Médecins spécialistes en médecine générale

x

x

x

Autres médecins spécialistes

x

x

x

REGLES A RESPECTER

- Les actes de téléexpertise doivent être réalisés avec le **consentement libre et éclairé du patient** ou, le cas échéant, de son représentant légal. Le recueil de son consentement doit se faire **avant la téléexpertise**.
- C'est le professionnel de santé requérant qui a la charge de recueillir ce consentement. Il peut être donné de manière orale ou écrite, **aucun formalisme particulier n'est exigé** sur ce point.
- Les conditions de réalisation de la téléexpertise doivent **garantir l'authentification des professionnels de santé** intervenant dans l'acte **et l'identification du patient**.

REGLES A RESPECTER

- A la fin de la prestation, **un compte-rendu de téléexpertise doit être enregistré dans le dossier du patient** tenu par chaque professionnel de santé et, le cas échéant, dans le dossier médical partagé (DMP) du patient.

Les messageries instantanées sécurisées sur smartphone

SPICO (Système de Partage d'Informations et de Coordination en Occitanie)

messagerie instantanée sécurisée permettant d'échanger en mobilité (smartphones) et en toute sécurité, aussi bien des conversations que des documents et des photos.

Financée par l'ARS

Chaque Région possède son Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé (En Ile de France, SESAN propose ORTIF : Outil Régional de Télémédecine d'Ile de France; Lyon-HCL : SIRSA)



Facteur limitant :

- Quelle que soit la solution retenue, tous les acteurs de premiers recours (médecins de SMUR et des urgences des hôpitaux « périphériques ») doivent faire la démarche d'installer cette application sur leur smartphone.
- Pédagogie et communication...

OMNIDOC



OMNIDOC

- Prestataire privé
- Transmission de photos et de texte sur smartphones et ordinateurs
- Permet d'inclure la téléexpertise dans le dossier du patient
- Permet de facturer l'acte
- Abonnement mensuel pour les experts
- S'inscrire avec son n° RPPS sur le site pour les requérants
- Déjà utilisé par les dermatologues, les neurologues... donc connu dans la région

le Médecin requérant en dehors du CHU a besoin d'un avis spécialisé pour un patient

Après avoir activé son compte sur la plateforme (lien d'activation)

Il choisit la spécialité dans OMNIDOC

- Il fait sa demande d'avis :
 - lecture automatique de la carte Vitale (traits d'identifications)
 - remplit le champ adresse du patient
 - remplit sa demande selon le formulaire de la spécialité sollicitée au CHU et peut ajouter des PJ

[← Retour](#)[Compte rendu](#)[Facturation](#)

Nourrisson de 19 mois en très bon état général
sans ATCD
Vaccins à jour

Hier dans l'après midi , brûlure avec du thé (renversé par sa sœur)

Lésion de la cuisse

Brûlure deuxième degré

De 20 cm de long avec bulle

En attaché la photo

Quelles sont vos recommandations?

Cordialement

Dr Le Desjeux



Luc Desjeux

3 novembre, 19:32

Bonsoir

Désinfection à la betadine ou chlorhexidine aqueuse en essayant d'enlever le toit des phlyctènes.

Pansement gras, vaseline ou flamazine et un interface non adhérant, type Jelonet.

A refaire dans 2 ou 3 jours et renvoyez nous une photo, s'il vous plaît

BACK STAGE

- Lorsque l'expertise est cloturée, elle est directement placée dans le dossier du patient du CHU et dans le DMP
- Le bureau des entrées crée la facturation et l'adresse à la CPAM

Notre expérience

- 48 avis depuis le 14 mars 2025. 13 depuis un mois
- Interface facile à utiliser
- Bonne qualité des images

Limites a l'utilisation en urgence

Actuellement, utilisé 24H/24, 3 experts (2 chirurgiens et un anesthésiste) :

- Possibilité de périodes d' « ombre » sans répondant
- Appli sur le smartphone : signal sonore limité, inutilisable en nuit profonde, donc pas de réponse en temps réel
- Certains CH sont réticents (changement d'interne, mais pas seulement)

REPONSES A CES points faibles

- -Possibilité de notifier des horaires d'utilisation sur l'écran d'accueil
- - « En dehors de ces horaires, appeler le service SI brûlés qui nous contactera »
- -Créer un abonnement pour l'anesthésiste de garde avec smartphone dédié, qui nous transmet si besoin

A L'AVENIR

POURQUOI PAS POUR LES AVIS EN TRAUMATOLOGIE ?



